



## GEL DU POINT D'INDICE SALAIRES Voir pages 8-10

# P

PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le 7 mai 2014

### Edito

#### 2 ans après, que reste-t-il ?



Si certains d'entre nous fondaient quelque espoir dans l'élection du candidat Hollande, d'autres, votant par défaut ou par élimination, osaient le scepticisme... La réalité d'aujourd'hui leur a donné raison.

Quelles perspectives pour notre pays, quel avenir pour les jeunes, quelle « éclaircie » pour les salariés ?

Sans jouer les oiseaux de mauvaise augure, ce qui se profile au travers des dernières annonces de la feuille de route gouvernementale n'implique que sacrifices, privations et régressions sociales. Des dizaines de milliards de cadeaux fiscaux aux plus grandes entreprises, sans contreparties, une déréglementation du code du travail, des tentatives pour tirer un peu plus encore les plus fragiles d'entre nous vers le bas, un appauvrissement de l'immense majorité des salariés du pays.

Ce serait la seule voie pour désendetter la France, créer de l'emploi, relancer la croissance ? Qui peut honnêtement y croire encore ? Il n'est plus possible de tenir ce discours dogmatique et mensonger dicté par cette Europe ultra-libérale qui a sacrifié les peuples grec, espagnol, italien, irlandais... Au suivant ! Au suivant !

Comment le premier ministre Valls peut-il annoncer « sans s'étrangler » que la France vit et a vécu depuis des décennies au-dessus de ses moyens ? Est-ce vivre au-dessus de ses moyens que de vouloir se loger décentement, manger à sa faim, se déplacer, accéder à l'Éducation, à la culture, aux loisirs ? Ne jouons pas le jeu de la culpabilité lorsque qu'une minorité de nantis, grâce aux cadeaux fiscaux ou aux exonérations de toutes sortes a créé cette dette ou ces déficits que l'on appelle à tort publics, les mêmes qui osent envisager un SMIC « jeunes » ! Ne cédon pas non plus aux sirènes et aux relans nauséabonds d'un parti extrémiste et xénophobe jouant sur la peur, le rejet et la haine.

Notre pays est riche, comme il ne l'a jamais été mais seulement pour les riches sur le dos des plus modestes, quel paradoxe ! L'industrie du luxe, l'immobilier ou l'automobile « haut de gamme » vont très bien, merci et la Bourse pas mal non plus... Le problème, c'est le partage des richesses entre une infime minorité qui se gave et veut toujours plus et l'ensemble des salariés devant se sacrifier au risque de venir grossir les rangs des 10 millions de français, vivant dans la misère. Notre richesse, c'est aussi notre culture, nos cultures, notre histoire, et nous enseignants, en sommes les garants.

Car concernant l'Éducation Nationale, la priorité au primaire reste de l'affichage. Les créations de postes viennent tout juste combler la hausse démographique et la restauration de la formation. En témoigne la dernière carte scolaire, révoltante pour notre département. En témoignent aussi la

#### SOMMAIRE

Edito	p. 1
Mouvement	p. 2
Début de carrière	p. 2
Tribune libre	p. 3
RIS	p. 4
Mouvement	p. 5
Grève	p. 9
Bulletin de syndic	p. 11

**Réunions  
d'information  
syndicale**

Voir page 4

**Encart  
Mouvement**

Voir page 5

réforme bricolée des rythmes scolaires, la révision des programmes remise à plus tard, les RASED toujours absents dans le discours ministériel, la formation continue quasi inexistante... En témoignent toujours la situation des personnels avec une mobilité inter-départementale difficile voire impossible, une pression hiérarchique toujours plus prégnante et injonctive, une considération sociale et salariale dégradée...

Les enseignants comme l'ensemble des agents de la fonction publique et des salariés du pays subissent de plein fouet la politique sociale régressive du gouvernement. Le gel du point d'indice envisagé jusqu'en... 2017, constitue une nouvelle provocation. Le gel de l'avancement serait abandonné mais le fait même d'y avoir songé reste scandaleux. Nous, fonctionnaires, portons le service public,

notre bien à tous, au plus près des citoyens, sur l'ensemble du territoire. Nous en sommes les garants, et la première des considérations serait de nous payer dignement. Ce n'est pas le cas, le gouvernement a fait un autre choix.

Aveuglement ? Surdité ? « Autisme » ? Deux ans après l'élection présidentielle et quelques semaines après une déroute aux municipales pour la majorité présidentielle, rien n'a changé. Pire ! La situation s'est dégradée ! Attention, le risque d'explosion sociale est réel.

Le jeudi 15 mai, pour nos salaires, pour l'emploi, mobilisons nous massivement car il est urgent d'exiger d'autres choix.

**Alain Chabrilangeas,**  
secrétaire adjoint du SNUipp-FSU24

## Mouvement, carte scolaire : des moyens !

La carte scolaire avec ses 35 fermetures de classes (voire d'écoles) à peine achevée, on enchaîne sur le mouvement, avec le même sentiment d'une administration peu à l'écoute des collègues et du respect de leurs droits.

En effet, lors des opérations de carte scolaire, il semble que l'administration soit restée sourde à nos arguments. « Pour nous FSU, le qualitatif ça a du sens » : baisse des effectifs dans les classes, maintien du tissu scolaire sur l'ensemble du territoire, restauration des RASED, implantation généralisée des « plus de maîtres que de classes ». Mais pour cela, il faut des moyens.

Pour la première fois depuis longtemps, le CDEN a émis à l'unanimité un vote contre les mesures de fermetures, mais l'administration n'a rien voulu entendre !

La réforme de la formation initiale n'est pas non plus sans conséquences sur le mouvement et l'affectation des personnels :

- de nombreux collègues TRS se trouvent en mesure de carte, victimes collatérales du manque de moyens investis pour la formation initiale des enseignants.

- 36 postes seront réservés pour les stagiaires de l'an prochain, alors que l'administration nous avait annoncé qu'elle n'en réserverait qu'une vingtaine afin de ne pas bloquer le mouvement.

Bref, difficile de faire son mouvement cette année. Peu de postes. Quel droit à la mobilité nous restet-il ?

**Vanda Bonnamy**  
Co-secrétaire  
départementale du  
SNUipp-FSU 24



## Recrutement, ça coince...

Le concours rénové 2014 n'est pas encore terminé. Les candidats viennent juste de passer les épreuves écrites, l'admission se déroulant en juin. Et pourtant, le SNUipp-FSU, inquiet, tire déjà la sonnette d'alarme, 5 mois avant la rentrée. En effet, les résultats au concours exceptionnel 2013.2\* font apparaître près de 900 postes non pourvus sur l'ensemble du territoire soit plus de 10 % des postes ouverts pour ce concours.

Après les 343 postes déjà perdus l'an passé suite au concours 2013.1, le phénomène s'amplifie et le risque de voir des classes sans enseignant, ou avec des contractuels non formés à la rentrée est réel.

Le SNUipp-FSU s'adresse au ministère pour demander que les postes perdus sur le 2013.2 soient reportés sur le concours rénové 2014.

Ces chiffres inquiétants posent le problème de l'attractivité du métier avec des salaires sans rapport avec le niveau de qualification. Les questions relevant de la formation initiale et des conditions de recrutement sont également extrêmement prégnantes.

Le SNUIPP-FSU continue d'exiger une réforme de la formation ambitieuse, des pré-recrutements avec des aides pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

*\* Dans le cadre de cette nouvelle année transitoire de la réforme de la formation, deux sessions de concours ont été organisées : la première, dite exceptionnelle, concernait des étudiants en master 2 (épreuves en septembre 2013 et avril 2014) ; la seconde, dite du concours rénové, est ouverte aux étudiants en master 1 qui passeront leurs épreuves en juin prochain.*

**Sophie Chabrilangeas**  
Secrétaire adjointe du SNUipp-FSU 24

## DES PROFS RECRUTÉS SUR INTERNET



## VIVENT LA MONDIALISATION ! VIVE L'AUSTERITE !

« Il faut économiser, réduire la dette publique ! réduire le coût du travail pour être plus compétitif ! »

« Il faut des réformes structurelles ! »

Ces messages nous sont assénés quotidiennement sur tous les tons, par tous les médias et tous les politiciens. Ils nous empêchent de réfléchir à d'autres possibilités.

Et quand des voix s'insurgent contre ce diktat, il se trouve toujours des gens bien pensants qui répètent automatiquement ce qu'ils croient avoir inventé, alors qu'ils ne font que répéter, sans même y réfléchir, le formatage asséné quotidiennement. Ce qui leur donne l'illusion qu'ils expriment une vérité naturelle et absolue.

Et c'est sur la base de ces vérités qu'il faut économiser en taillant dans « les dépenses publiques ». Entendez : les services publics de proximité et le nombre d'agents qui assurent les services au public.

Et pourtant quelle est la réalité de ces paradigmes ?



**1°) Réduire la dette publique :** Rappelons la genèse de cette dette : L'article 123 du traité Européen stipule que les états membres sont obligés d'emprunter, pour leur dépenses publiques, aux banques privées et cela, en France, depuis une décision de 1973 prise par Georges Pompidou. La BCE ne peut et ne doit pas fournir, comme le faisait précédemment la banque de France, l'argent nécessaire aux dépenses publiques résultant de nos impôts.

Ce qui implique que les dépenses publiques coûtent plus cher à cause des intérêts. La dernière année où le budget de l'état français fut équilibré, fut 1974. Car à partir de 1975, les intérêts commencèrent à créer le déficit des comptes publics.

**2°) Réduire le coût du travail :** cela implique de diminuer les salaires versés, ou bien de baisser les cotisations sociales (ou les deux). Dans le premier cas c'est la baisse sèche du pouvoir d'achat vecteur d'économie (donc une aggravation de l'austérité), dans l'autre cas c'est l'aggravation du déficit des caisses sociales (SS, retraites, allocations familiales, aides sociales diverses...) Donc accroissement du trou « dit de la sécu », que l'on doit combler par de nouvelles taxes. Donc facteur d'austérité !

Dans les deux cas, il faudra pour être compétitif s'aligner, mondialisation oblige, sur des pays dont les travailleurs sont payés 30€/mois. Est-ce possible ? Est-ce souhaitable ? Suis-je prêt à travailler à ce tarif ?

**3°) Diminuer les dépenses publiques :** Vous remarquerez qu'il ne s'agit jamais de tailler dans les dépenses pharaoniques des gouvernants (ministères, chargés de mission, mandarins d'entreprises semi-publiques, ambassadeurs, présidents de régions, de conseils généraux, etc...) qui coûtent des milliards d'Euros (pour une utilité à prouver). Il faut comprendre que chaque année ce sont des milliers de hauts gradés qui sortent des écoles d'élite, et ceux-là, ce ne sont pas des SMICARDS. Ils viennent s'ajouter à tous les dinosaures, toujours en place, qui eux empêchent des rémunérations de l'ordre de centaines de milliers d'Euros par an.

Non ! Il s'agit toujours de restreindre le nombre d'enseignants, d'infirmières, de facteurs, de policiers, d'agents comptables etc...



Ainsi, l'austérité créée par l'état, est doublée de l'austérité des collectivités locales. Dans l'éducation Nationale, en « regroupant » les classes rescapées des purges ministérielles, en groupe scolaire, le nombre de petits salariés va passer d'une douzaine (ATSEM, Dames de cantine, de ménage) employées jusque là par les communes, à trois ou quatre emplois (une ATSEM, une dame de cantine et une dame de ménage). Et ceci avec l'acceptation aveugle des hommes politiques locaux qui considèrent le crédo de la mondialisation, sans réfléchir, comme inéluctable : DIMINUER LES DEPENSES PUBLIQUES ! (par le bas)

Vive l'austérité (nationale et locale) et encore merci à nos dirigeants nationaux et locaux.

**Daniel Coutant**

Conseiller syndical et Correspondant local de Circonscription

# Réunions d'informations syndicales

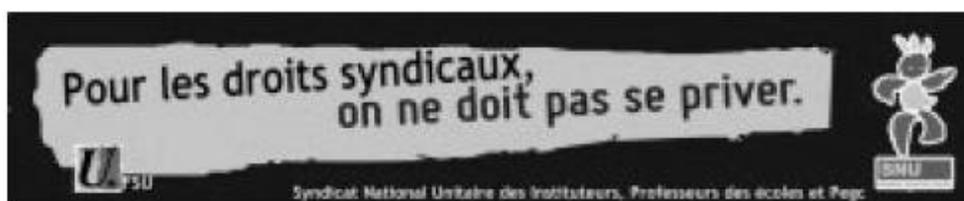
Rythmes scolaires, carte scolaire, mouvement, temps partiel, mutations, inéats/exéats, congrès... La liste des sujets à aborder est longue, c'est pourquoi nous lançons une nouvelle campagne de RIS à la rencontre des collègues sur le terrain. La RIS est organisée sur le temps de travail, à raison de 9 heures par an. Elle peut être décomptée du temps d'animation pédagogique, de la journée de solidarité ou du temps de concertation. Elle peut aussi être prise sur le temps devant élève. Il suffit d'avertir son IEN en recopiant le modèle ci-contre.

Monsieur (Madame) l'Inspecteur  
(trice),

Conformément à l'article 5 du décret  
du 28 mai 1982.

J'ai l'honneur de vous informer que  
je participerai à la réunion d'informa-  
tion syndicale organisée par le  
SNUipp-FSU de la Dordogne sur  
mon temps de service du mercredi....  
date..... à .....ville.....

Je vous prie d'agréer .....



## Mercredi 14 mai

Nontron

9h 12h

*Ecole Anatole France*

Périgueux RIS ASH

*Bourse du Travail - Périgueux*

de 9H00 à 12H00

## Mercredi 21 mai

Thiviers

9h 12h

*Ecole élémentaire de Thiviers*

Villefranche de Lonchat

9h 12h

Terrasson

9h 12h

## Mercredi 28 mai

Saint Aulaye

9h 12h

Le Bugue

9h 12h

## Mardi 3 juin

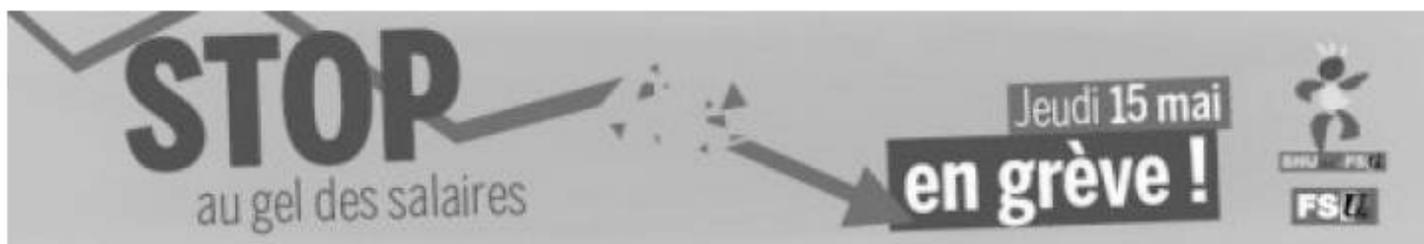
Sarlat

Lieu à déterminer à partir de 17h30

## Mercredi 11 juin

Périgueux

*Bourse du Travail à partir de 13h30 (sur  
temps élèves pour les calendriers 4 jours et  
demi) Attention RIS sur temps de travail.*



**Le SNUipp-FSU et le SE-UNSA 24 ont écrit à l'Inspectrice d'académie concernant les postes réservés aux PES aggravant encore les possibilités de mobilité à l'interne du département.**



Périgueux, le 2 mai 2014,

Objet : mouvement et postes bloqués

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous voulons par ce courrier exprimer notre amertume concernant les postes « retirés » du mouvement pour servir de supports aux lauréats du concours.

Nous avons été informés en groupe de travail du blocage d'une vingtaine de postes. Lors de l'ouverture du serveur, le 11 avril, nous avons découvert, en même temps que nos collègues, une liste de 36 postes vacants bloqués ! Nous regrettons donc l'absence de consultation préalable sur ce sujet.

Vous vous étiez engagée à ne bloquer qu'un nombre réduit de postes pendant le mouvement principal et à ajuster, suivant les besoins, en deuxième phase du mouvement. Pour l'heure, le nombre et le choix des postes vont interdire pratiquement toute mobilité à nos collègues à l'intérieur des secteurs les plus demandés lors du mouvement intra-départemental.

Nous vous demandons donc, de revoir cette liste des postes bloqués et de la ramener à un nombre supportable pour permettre la mobilité réelle de nos collègues à l'intérieur du département.

Veillez agréer, Madame l'Inspectrice académique, l'expression de nos salutations distinguées.

Jérôme BOUSQUET  
Secrétaire départemental SE-Unsa

Vanda Bonnamy  
co secrétaire départementale SNUipp-FSU



# 15 mai : action unitaire pour nos salaires et pour l'emploi !

Après les annonces du premier ministre qui confirme le gel du point d'indice des fonctionnaires et annonce celui des pensions de retraite et des prestations sociales, il est grand temps d'agir. Avec la quasi totalité des fédérations de fonctionnaires, la FSU appelle tous les agents à se mobiliser le 15 mai prochain. Nous n'accepterons pas 7 années blanches pour nos salaires !

C'est une décision injuste d'autant que les pertes de pouvoir d'achat sont déjà lourdes dans un contexte où les inégalités salariales sont grandes, notamment entre les femmes et les hommes, où 20% des agents sont payés au niveau du SMIC, où il y a près d'1 million de non titulaires, beaucoup de précarité et que toutes les qualifications sont loin d'être reconnues. Le gel du point d'indice pénalise d'abord les jeunes et les personnels les moins rémunérés. C'est économiquement inefficace !

Qui peut croire que le seul effort des fonctionnaires, comme de l'ensemble des salariés, et maintenant des retraités, va combler un déficit alors que cela fait des années qu'ils payent déjà pour enrayer une crise dont les causes sont liées d'abord à la financiarisation de l'économie. Quant à l'emploi public, si la FSU acte positivement le maintien des engagements présidentiels en matière d'emploi pour les secteurs prioritaires, elle considère que le faire par redéploiement fragilise d'autres secteurs.

C'est pourquoi elle rappelle l'urgence à créer les emplois de qualité partout où cela est nécessaire. Les investissements pour moderniser les services publics et la fonction publique, pour la rendre plus attractive, sont nécessaires. Il est indispensable de développer des services publics de qualité et de proximité pour lutter contre les inégalités et les fractures sociales dans et entre les territoires.

Le 15 mai prochain, il revient à tous les agents de la fonction publique de se mobiliser pour exiger la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations et la création des emplois de qualité nécessaires.



# Le 15 mai 2014, à l'appel des organisations CFDT, CFTC, CGT, FA-FPT, FSU, Solidaires, UNSA :

## L'austérité, c'est :

- Une perte de pouvoir d'achat depuis 2000 équivalente à 2 mois de salaire par an, due à la faible revalorisation du point et au gel depuis 2010, à l'augmentation de la retenue pour pension.
- 7 ans de gel du point d'indice, si les orientations annoncées par Valls se confirmaient.
- Des règles d'avancement certes respectées mais dans une grille qui se dévalorise, comme si l'on remontait un escalator qui descend. Dans de nombreuses situations, la progression indiciaire est trop faible pour même compenser les pertes.

## L'austérité, c'est :

- Des suppressions d'emplois qui continuent dans les secteurs jugés « non prioritaires ».
- Près d'un million de non titulaires.
- La précarité vécue par beaucoup.
- Des conditions de travail dégradées, d'autant plus que les méthodes managériales menacent la cohésion des collectifs de travail.

## Le 15 mai, pour des rémunérations revalorisées :

- Une revalorisation immédiate du point d'indice.
- La refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des compétences et qualifications.
- L'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire.

## Le 15 mai, pour des emplois publics de qualité correspondant aux besoins, dans tous les secteurs sociaux

- Pour l'éducation, mais aussi pour la santé, la culture, le logement, les transports, l'énergie...
- Le développement des garanties pour les contractuels.
- Des perspectives de carrière et de mobilité pour tous les agents.
- La possibilité d'exercer des missions de service public dans des conditions décentes.

## L'austérité, c'est injuste, inacceptable.....et inefficace !

Les salaires ne sont pas responsables de la crise. Les salaires sont pour l'essentiel dépensés et font vivre une partie importante de la population ; les salaires et les pensions favorisent la consommation et la relance. Des salaires augmentés, c'est aussi plus de cotisations et plus de ressources fiscales.

Pour relancer l'emploi dans le secteur privé c'est aux causes de la crise qu'il faut s'attaquer, pas à l'emploi public, pas aux salaires des agents de la Fonction publique.

# Tous dans l'action le jeudi 15 mai 2014



Avec la FSU,  
pour le Service Public !







**Les organisations syndicales départementales  
CFDT, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA**

appellent les agents de la Dordogne des 3 versants de la Fonction Publique  
à un rassemblement avant réception par le Préfet d'une délégation.

**Le jeudi 15 mai 2014 à 15h00**  
devant la Préfecture à Périgueux.

Elles vous invitent toutes et tous à venir en tenue de travail.

**La déclaration d'intention :**

Madame l'Inspectrice,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale – le droit de faire grève - reconnu à tous les salariés dans la constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs. Un certain nombre d'organisations syndicales en demande d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose "à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer".

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du jeudi 15 mai 2014 à partir de 8H00 heures.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre "est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil" (article L133-5).

A renvoyer à la DSDEN  
avant le lundi 12 mai par  
courrier postal  
ou  
le mardi 13 mai  
9h par courriel ou fax  
(05.53.02.84.91)

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX Cedex  
Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 09 71 70 52 52 - Courrier : [snu24@snuipp.fr](mailto:snu24@snuipp.fr) - Site : <http://24.snuipp.fr>  
Permanences : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Répondeur téléphonique, fax et courrier électronique hors permanences.

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26, r. Bodin 24029 Périgueux Cedex ♦ Directeur de publication : Alain Delmon  
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 - Périgueux ♦ Trimestriel - le n°0,76 € ♦ CPPAP 0715S07419 ♦ ISSN 1241-9214